

DU BON USAGE DE L'AROMATHÉRAPIE ET DES HUILES VÉGÉTALES EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

Durée

14 h / 2 j

Effectif

6 à 10

Modalité

Présentiel

Réf.

PRO-2027-40

L'Atelier des Pratiques et les établissements d'accueil mettent à disposition des locaux adaptés à l'accueil d'un public en situation de handicap.
Si besoin d'une aide technique pour le suivi de la formation, nous contacter.

PRÉAMBULE

Les huiles essentielles, les huiles végétales et les hydrolats aromatiques, offrent des bienfaits tant sur le plan physique que psychique. Les établissements médico-sociaux enrichissent leurs protocoles de soins en intégrant l'aromathérapie et les huiles végétales dans leurs pratiques. Cela permet des actions de préventions et de soins en complément de traitements existants. Les solutions proposées lors de cette formation ne nécessitent pas de prescription médicale. L'adhésion de la structure est nécessaire pour la mise en place de protocoles adaptés et suivis de manière sécurisée dans le projet de soin.

Cette formation de 2 jours vise à créer ou renforcer les compétences des professionnel·les par une initiation à l'aromathérapie et aux huiles végétales de qualités médicales. Leurs usages sont formulés dans un but de respect et d'accompagnement du·de la résident·e et des professionnel·les de l'accompagnement et des soins de proximité. Ainsi, la première journée de formation sera consacrée aux principes de base de l'aromathérapie et des huiles végétales. La seconde journée sera consacrée à l'analyse de situations réelles vécues au sein de l'établissement, favorisant ainsi une réflexion collective et la mise en place de solutions simples applicables au quotidien.

COMPÉTENCE RENFORCÉE

- Utiliser l'aromathérapie et les huiles végétales pour accompagner le résident dans les problématiques quotidiennes (gestion de la douleur, soins de la peau, troubles psychiques, etc...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'aromathérapie.
- Découvrir et manipuler 11 huiles essentielles, 9 hydrolats aromatiques et 9 huiles végétales, leur composition et leurs voies d'administration.
- Connaître les précautions et le cadre d'utilisation sécuritaire des huiles essentielles, des hydrolats aromatiques et des huiles végétales.
- Pratiquer l'aromathérapie et les huiles végétales en établissement médico-social.
- Analyser les besoins des résident·es et de l'établissement afin d'élaborer des solutions adaptées.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel·le·s des établissements et des services médico-sociaux, sociaux et de santé. Formation concourant au développement et au renforcement des compétences pratiques et techniques pour l'accompagnement de proximité des personnes dépendantes, en situation de handicap, de soin et de perte d'autonomie.

PRÉ-REQUIS

- Pour mettre en œuvre cette formation, il est nécessaire que l'établissement souhaite intégrer l'aromathérapie dans le projet de soins. Les applications et dosages proposés ne sont pas soumis à prescription médicale.
- Inscription intra-établissement : profils des bénéficiaires déterminés avec l'établissement selon les objectifs définis, la dynamique d'équipe...

Tarif individuel
550 € NET

Tarif groupe
2660 € NET

(Hors frais de déplacement)

PROGRAMME

Première journée : les fondamentaux de l'aromathérapie

- Qu'est-ce que l'aromathérapie (historique...) ?
- La production en aromathérapie :
 - Les huiles végétales, huiles essentielles et les hydrolats aromatiques.
 - La qualité médicale
 - Les indications et contre-indications
- Les voies d'usage pour des soins en sécurité et respect du résident et des professionnel·les.
- Expériences gustatives, olfactives et tactiles.

Deuxième journée : apports pratiques de l'aromathérapie

- Révision ludique de la première journée de formation : les huiles essentielles, les hydrolats, les huiles végétales.
- Analyse de situations vécues par les participant·es au sein du lieu de pratique (réfléchies en amont de la deuxième journée de formation) :
 - Analyse des besoins et réflexion collective
 - Élaboration des solutions à mettre en place
- Élaboration des recettes
- Protocoles d'applications au sein de l'établissement : Qui ? Quand ? Référents de projet ? etc..

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Études de cas.
- Pédagogie active et ludique.
- Expériences (olfactives, gustatives et tactiles).

SUIVI DES ACQUIS

- Études de cas.
- Questionnaire.
- Exercices pratiques.

INTERVENANT·ES

Julie MOLINEUX-CHINI, masseur-kinésithérapeute et formatrice.

NOUS CONTACTER

02 56 61 01 94

organisation@atelierdespratiques.fr

www.atelierdespratiques.fr

Date version : 24/06/2026